

DVC 2959A (M1006). *Editio minor* JM Carbon et É. Lhôte, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 14/3/2022.

Datation : 170-167 av., voir commentaire.

Bibliographie : É. Lhôte, *Les Ethniques épirotes*, Paris 2013, publié en appendice au *CIOD*, p. 20 et 134-135.

HYPOTHÈSE

ἡ ἐ[ά]σοντι Ἀριμ[ασποὶ] (?) Ἄν[- - -]
καὶ πολιτευομένοι

ἐ[ά]σοντι Carbon : ἐ[ρῆ]σοντι *dubitanter* DVC
Ἀριμ[ασποὶ] *dubitanter* Lhôte : Ἀριαυ[τεῖς] Carbon *dubitanter* APIM[DVC
Ἄν[*initium nominis* Lhôte :]AN[DVC

Est-ce que les Arimaspes (d'Épire) laisseront à Untel (tel privilège) et le droit de cité ?

Un ethnique épirote Ἀριμασποί n'est pas invraisemblable. On a montré, Lhôte 2013 p. 134-135, que certains ethniques épirotes sont d'origine iranienne. Le phylétique d'un stratège molosse des Épirotes est Ἀριαντεύς, nom tiré de Ἀριαντάς, roi scythe connu par Hérodote 4, 81, cf. Lhôte 2013 p. 20. Les Arimaspes étaient un peuple fabuleux des régions hyperboréennes, et leur nom est scythe. Ces phylétiques épirotes d'origine iranienne ont pour fonction d'effrayer l'ennemi. Noter qu'ils se rencontrent surtout à l'époque hellénistique, soit après l'expédition d'Alexandre le Grand, ce qui correspond à la date que nous proposons pour notre inscription. Compte tenu de la forme inattendue du *mu* de APIM[, en tout cas fort différente de celui de πολιτευομένοι, on pourrait d'ailleurs aussi songer à restituer Ἀριαυ[τεῖς]. Ἀριμασποί présente l'avantage de ne pas remettre en cause la lecture DVC, et Ἀριαντεῖς celui de proposer un phylétique molosse déjà connu. Une contre-autopsie serait souhaitable.

La difficulté de notre interprétation est qu'elle suppose une construction de ἐάν qui n'est pas attestée : la construction attendue est ἐάν τὸν δεῖνα πολιτεύεσθαι. Cependant, on notera la construction rare ἐάν τινί τι « laisser qqch à qqn » Soph. *O.C.* 368 ; Plut. *Mor.* 233d. Compte tenu du goût du grec pour les constructions participiales, et peut-être de la maladresse syntaxique du consultant, on peut admettre ἐάν τινὶ πολιτευομένοι, qui en tout cas est clair, à défaut d'être correct. On comprendra dans ce cas que Ἄν[a reçu des privilèges chez les Ἀριμ[, mais qu'il a démerité, et que ces derniers envisagent de l'en dépouiller.

Il est fort possible que notre inscription s'explique dans le contexte de la troisième guerre de Macédoine, au moment où les tribus épirotes se déchirent entre le parti pro-romain et le parti pro-macédonien. On se situerait donc précisément entre 170 et 167, cf. Cabanes 1976 p. 310. Trois autres inscriptions sont assignables à cette période :

- *LOD* n° 9 où un koinon interroge l'oracle sur sa sécurité en cas de sympolitie avec les Molosses, lesquels sont du parti macédonien.
- *CIOD* 2425A où les Δωδωναῖοι se sentent en danger.
- peut-être DVC 529B, d'interprétation difficile.

Dans cette période trouble, les conflits se multiplient entre les tribus épirotes, et à l'intérieur même de chaque tribu. On comprend donc qu'un droit de cité puisse être remis en cause.

Le style graphique de notre inscription, moins évolué que celui de *LOD* n° 9, mais plus évolué que celui de *CIOD* 2425A, correspond à celui de DVC 529B : *omicron* petit ; *rho* et *upsilon* à boucle et à branches haut perchées ; tendance à l'incurvation et à la dissymétrie ; *oméga* « plancher », comme écrasé sur la ligne du bas, de forme précurse.